

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

NEW

DIST.

Ref. : 6221431

Durée :  
1 jour - 7 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 860 € HT

## LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Luxembourg

04 et 11 mai 2023

- 04/05/2023 09:00 --> 11/05/2023 13:00 à Luxembourg
  - 04/05/2023 09:00 --> 04/05/2023 13:00
  - 11/05/2023 09:00 --> 11/05/2023 13:00

## OBJECTIFS

- Approfondir ses connaissances des marchés publics
- Maîtriser les techniques d'analyse des candidatures et des offres
- Assurer la sécurité juridique des marchés publics en phase de passation et exécution

## POUR QUI ?

- Responsables de services marchés, acheteurs, rédacteurs, techniciens et gestionnaires des marchés publics

## PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « L'essentiel des marchés publics ».

## COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de la formation, vous aurez acquis une réelle expertise dans la conduite des opérations de passation des marchés publics, ainsi que dans leur suivi.

## PROGRAMME

Marchés Publics - Niveau 2

### 1ère demi-journée : Maîtriser la procédure de passation

#### Rédiger son dossier de soumission

Bien choisir les critères de sélection : principe et limitation.

Déterminer les critères d'attribution.

- Le prix, sous toutes ses formes et formules.
- Les techniques de notation de la qualité.
- Définir les sous-critères.

*Étude de cas concrets : préparation des critères de choix les plus adaptés et détermination de leur pondération dans le dossier de soumission.*

Maîtriser les autres clauses d'importance

- La limitation de la sous-traitance.
- Le nombre d'entités en association momentanée.
- Appliquer ou non des pénalités de plein droit : plafonnement ou seuil d'exonération.
- Le renouvellement / la reconduction du marché.

#### Régulariser les offres et motiver les courriers de rejet

- La possibilité de régulariser la candidature et les offres
- Le mécanisme de l'analyse des prix et le traitement des offres anormalement basses
- La rectification des erreurs matérielles
- Le redressement des erreurs arithmétiques
- Identifier les motifs les plus habituels en matière de contentieux
  - Appréhender au mieux l'étendue de l'obligation de motivation
  - Concilier confidentialité et motivation formelle

*Étude de cas concrets :*

- Candidatures hors délai
- Dossiers déposés en double sur le Portail
- Absence de DUME

- Demande d'informations complémentaires
- **Gérer et prévenir les réclamations et les recours**
- Evaluer les hypothèses de risque de réclamation :
  - Définir les sources de réclamation les plus fréquentes
  - Identifier les causes de responsabilité du pouvoir adjudicateur et de l'attributaire du marché
  - La saisine de la Commission des Soumissions
- Relevé et analyse de la typologie d'actions judiciaires :
  - Recours contre le cahier des charges
  - Recours devant le Tribunal administratif
  - Recours en annulation
  - Référé suspension
  - Recours sur base de la loi du 10 novembre 2010

Approche stratégique :

- Détermination des conséquences et des options en cas de prononcé d'une suspension de signature d'un marché.
- Les effets d'une décision d'annulation d'un marché non-suspendu.

## 2e Demi-journée : Bien exécuter son marché public et gérer les risques

### Recourir aux accords-cadres

- Cerner les intérêts et limites d'un pouvoir adjudicateur lorsqu'il entend mettre en œuvre cette technique.
- Rédiger un accordcadre : contenu, règles propres, capacités financières, professionnelles et techniques, modalités d'attribution...
- Identifier les particularités procédurales : mono ou pluriattributaires.
- Gérer une attribution en cascade.
- Gérer plusieurs contrats.
- Différencier l'accordcadre du contrat cadre et d'autres contrats répétitifs : marché à bons de commande, système d'acquisition dynamique, système de qualifications.

*Étude de cas : analyser les clauses spécifiques d'un dossier de soumission d'accord-cadre multi-attributaire (critères de choix, modalités de remise en concurrence...)*

### Gérer les modifications du marché en cours d'exécution

- Scope des événements imprévisibles ou des changements des conditions d'exécution.
- Choisir entre rédiger un avenant sans nouvelle procédure de passation et relancer d'un nouveau marché.
- Identifier le seuil où l'économie du marché public est bouleversée.
- Respecter les règles de notification ou de publicité.

*Exemples concrets tirés de la jurisprudence.*

### Résilier un marché public et exclure un adjudicataire défaillant

- Les spécificités de la résiliation unilatérale et de la résiliation de commun accord
- Identifier les motifs permettant de procéder à la résiliation du marché : le cas des contrats conclus irrégulièrement
- Respecter les obligations procédurales
- Analyser les risques inhérents à la résiliation : l'indemnisation de l'adjudicataire
- Le cas particulier des accordscadres : mono et multi-attributaire

*Exemples concrets tirés de la jurisprudence*

## INTERVENANTS

Thibault CHEVRIER

Avocat à la cour

CHEVRIER & FAVARI, Avocats à la Cour